



Conflit avec le groupe xxxxxx

Par **Natacha20**, le **08/07/2019** à **17:21**

Bonjour je vous explique ma situation et vous remercie d'avance de vos retours et conseils. Je sais que les sujets ont déjà été abordés mais ce n'est pas exactement le même cas d'où ma demande. Je me suis inscrite à xxxxxx pour un master en stratégies financières, la conseillère devait présenter mon dossier en commission, je lui ai clairement dit par mail et au téléphone que je souhaitais intégrer un Master en Stratégies financières et c'était en octobre 2018 et donc j'ai envoyé une lettre de motivation ainsi que mon CV. m'a par la suite contacté pour me dire que mon dossier était accepté et m'a fait parvenir le contrat que j'ai rempli directement en ligne avec elle au bout du fil car il fallait que je valide le contrat et effectue le paiement pour ne pas perdre ma place. Donc je n'ai pas pris le temps de tout bien vérifier et mon souhait de master formulé oralement et de façon écrite, j'avais une totale confiance. Quand j'ai décidé de me connecter pour accéder aux cours je me suis rendu compte que ce n'était le bon master car j'ai été inscrite à un master en Management des Entreprises et donc je n'avais pas accès aux cours qui me concernaient. Je les recontacte ils me disent qu'il n'y a aucun problème le changement allait se faire rapidement d'autant plus que l'erreur venait d'eux. Au bout de deux mois d'appel et de relance rien j'étais tj dans le même mauvais master j'ai appelé tous les 2 jours et ai fini par être agacé ma conseillère ne répondait même plus et sa responsable et finalement intervenu et le changement s'est fait après deux mois. Donc au mois de janvier j'avais les bons cours mais ça m'a démotivé et entre temps maman d'un petit garçon je me retrouve sans emploi j'envoie un accusé ou je demande la résiliation et explique ma situation avec attestation pole emploi et mes contrats de travail précaires mais ils m'écrivent et me réclament 3700 euros que je n'ai pas du tout. Je leur ai envoyé un mail pour expliquer tout les relances heureusement j'ai les échanges mais elle me dit que j'aurai dû les contacter entre janvier et juillet et même si je ne me suis pas connecté aux cours ça ne les concerne pas. Et je le vois comme une injustice, leur gestion désastreuse de mon dossier et le fait que ça a retardé ma recherche de stage ils en parlent pas du tout. Leur huissier me harcèle constamment. Je ne sais pas quelle action faire je suis à

boutnrnrnMerci de votre aide

Par **morobar**, le **09/07/2019** à **11:36**

Bonjour,rnrnVotre cas est exactement le même que les autres.rnrnLa perte d'emploi et donc de revenus ne constitue pas un cas de force majeure, et vous n'êtes plus dans les délais pour résilier sans paiement de la totalité..rnrnDOnc même cas, même attitude que les autres intervenants (genre politique de l'autruche en attendant que cela se passe).

Par **Natacha20**, le **10/07/2019** à **21:09**

Bonjour Morobar , merci de votre réponse.rnrnVu comment mon dossier a été traité je me suis dit que je pourrai peut être m'appuyer dessus.Mais bon j'attends leurs relances et je vois la suite.rnrnrnrnBonne soirée

Par **morobar**, le **11/07/2019** à **09:14**

NonrnrnVotre dossier a peut-être été maltraité, mais sans réaction de votre part au moment, cela passera pour des allégations non fondées et donc de mauvaise foi.